

DOCUMENTS INÉDITS

REQUÊTE DES HABITANTS DE LAGRELLE A L'INTENDANCE DE LYON

- 1628 -

Les détails donnés par la requête reproduite ci-après forment un navrant tableau des désordres inouïs commis au xvif siècle par les troupes qui, sous prétexte qu'elles avaient au logement un certain droit mal défini, violentaient et pillaient les villages où elles séjournèrent à la grande terreur des malheureux paysans traités en ennemis. Ce ne fut qu'à la fin du règne de Louis XIV et sur les plaintes réitérées des intendants, témoins impuissants de ces longues vexations, que l'autorité militaire s'appliqua à faire exécuter les règlements, et punit sévèrement les militaires coupables de violences et d'extorsions.

Lagrelle, qui n'est marqué ni sur les cartes ni sur les dictionnaires de notre temps, était un village et paroisse du Beaujolais dans l'archiprêtré de Beaujeu et ressortissait de la justice de Mardore ; il fut dévasté et ruiné par les neuf compagnies de cent hommes chacune au mois de juin 1623, que commandait le sieur Laugeron, bailli du Nivernais. Les habitants adressèrent de suite à l'intendant de Lyon et au bureau des finances une requête pour obtenir le remboursement de ce désastreux logement et une réparation des dommages causés par cette troupe de pillards.

L'intendant Jean Turquand, le président et les trésoriers du bureau des finances, Charrier, de Laveuhe et Dugué, reçurent la requête et pour que les réclamations des plaignants fussent justifiées, ils ordonnèrent une information testimoniale probablement perdue. On ne sait si les malheureux habitants de Lagrelle furent indemnisés de leurs pertes par le paiement de la somme de quatre mille